



Ecole doctorale Sciences Ingénierie Santé Journée de la recherche 2018

Jeudi 14 juin 2018 à Mines Saint-Etienne

« La mobilité internationale pendant le doctorat »

La thèse est une formation à la recherche qui amène les doctorants à évoluer dans un contexte international. Au même titre que pour les diplômés du niveau master, une expérience internationale est un atout dans la valorisation du cursus pour le premier emploi.

Si dans certains cas de figure les étudiants peuvent être soumis à un quitus international, imposant une période à l'étranger, pour l'obtention du diplôme de master ou d'ingénieur, la mobilité internationale pendant le doctorat est à l'heure actuelle optionnelle mais souvent recommandée, et peut bénéficier d'aides assez nombreuses des différentes tutelles des établissements.

Il faut cependant bien préparer un tel projet en identifiant les objectifs précis par rapport au sujet de thèse. Une mobilité internationale met aussi en œuvre une collaboration entre deux laboratoires dont il faut précisément définir les contours en termes scientifiques, administratifs et humains pour le doctorant.

De manière générale la JDR a permis de dresser un état des lieux des éléments à intégrer aussi bien dans le contexte de la thèse, que dans le contexte professionnel à venir, pour la bonne gestion professionnelle et personnelle des projets de mobilité internationale.

Déroulement de la journée

La Journée de la Recherche de l'ED SIS s'est organisée autour de **trois temps forts** :

- **Des conférences** invitées, qui ont donné un éclairage précis et objectif sur les enjeux et la mise en œuvre de la mobilité internationale pendant le doctorat. Cette année des témoignages de doctorant.e.s de retour de mobilité ont eu lieu.
- **une table-ronde** réunissant les acteurs de la politique internationale des établissements de l'EDSIS ainsi que des chercheurs ayant vécu des expériences internationales.
- **une exposition de posters** présentant les travaux de doctorants de 2^{ème} et 3^{ème} année de l'ED SIS, avec un concours posters (nominations et lauréats).

La Journée se veut être au service des doctorants, elle est ouverte à tous : doctorants, quelle que soit leur ED d'appartenance, chercheurs et enseignants-chercheurs, industriels et représentants des collectivités territoriales qui sont encouragés à contribuer aux débats.

Conférences

Elles étaient organisées le matin et avaient pour objet de cerner la thématique de la journée, d'apporter des éléments objectifs et factuels sur les opportunités de mobilités internationales à l'échelle de l'Université de Lyon en général, et de l'EDSIS en particulier. Ces exposés ont été prolongés par des échanges avec l'auditoire où devaient graduellement se dégager certaines pierres angulaires partagées, reprises et approfondies lors de la Table Ronde. Les participants étaient les suivants :

- **Madame Elisabeth Bousset. Service attractivité et promotion internationale de l'Université de Lyon : « Mobilité doctorale de l'Université de Lyon : Stratégie et dispositif »**
- **Témoignages de doctorant.e.s au retour de mobilité internationale :**
 - **Mme Angèle Merlet, UJM**
 - **Mr Sonagnon Hounwanou Mines Saint-Etienne,**
 - **Mr Rémi Bertrand ENISE ECL.**

Table ronde

Elle s'est déroulée l'après-midi à partir de 13h30 et avait pour objectif d'approfondir la réflexion débutée le matin. Elle était animée par un professionnel et donnait en premier lieu la parole à diverses personnalités, dont les parcours, expériences et responsabilités professionnelles permettent de débattre plus spontanément sur la thématique de la journée. Outre les doctorants ayant témoigné le matin, la table ronde accueillait entre autres les membres suivants :

- **Mr Sylvain Carcelès, Animateur.**
- **Mme Agnes Bousset Service attractivité et promotion internationale de l'Université de Lyon.**
- **Mme Florence Granger, Relations internationales Mines Saint-Etienne.**
- **Mme Isabelle Levai-Daudel Pôle International de l'Université Jean Monnet**
- **Mme Coralie Grégoire, Espace ULYS UJM Saint-Etienne.**
- **Mr Jean-Michel Herri, responsable du centre SPIN de Mines Saint-Etienne**

La table ronde s'est déroulée en plusieurs temps successifs qui ont permis d'aborder des aspects différents de la mobilité internationale pendant le doctorat.

1) La mobilité internationale dans le cadre de la recherche

Le premier point abordé avait pour objectif de la mobilité doctorale par rapport au laboratoire et à l'activité de recherche en général. (Mr J.M. Herri, Mme F. Granger).

- On a évoqué la dimension internationale de la recherche académique comme industrielle qui nécessite une vision globale des travaux réalisés dans le domaine de le domaine du chercheur en général.
- De manière réciproque une bonne visibilité est aussi nécessaire pour tout chercheur et outre les publications et colloques, la mobilité internationale est un outil très efficace pour l'assise de la reconnaissance du chercheur.

La mobilité internationale devient une étape nécessaire si ce n'est obligatoire (et pas forcément unique, voir la notion de « sabbatiques ») de la carrière de recherche. Elle est aussi une source de stabilisation voire d'extension des relations de l'établissement avec ses partenaires.

2) Le cas du doctorat.

Dans la vie du doctorant chercheur en formation la mobilité internationale si elle ne peut être obligatoire (du fait du statut salarié des doctorants, par rapport aux étudiants de niveau master qui ont souvent un quitus international) devient maintenant de plus en plus fréquente et entre dans la stratégie des établissements.

La mise en place de la mobilité est le fruit d'un projet ou les motivations personnelles doivent se conjuguer avec l'intérêt scientifique du doctorant de son équipe encadrante et du laboratoire d'accueil. Elle doit être préparée à l'avance voire même au recrutement ce qui est du coup assez contraignant.

Un bénéfice est attendu au titre professionnel et personnel pour le Doctorant et les laboratoires impliqués.

- Complémentarité des compétences des laboratoires,
- expérience internationale aidant à la diffusion académique des travaux.
- Initiation ou assise des relations entre établissements.
- Reconnaissance par supplément au diplôme
-

3) Les engagements de la mobilité internationale. (Mme A. Bousset, Dir EDSIS)

La mobilité internationale n'implique pas forcément un échange de tous les aspects de la thèse et pas non plus forcément de co-tutelle. La co-tutelle entraîne on le rappelle un partage quasi complet de la propriété des résultats de la thèse, ce partage se règle par la convention de co-tutelle.

La mobilité doctorale se règle aussi par une convention. Le bénéfice de la mobilité peut aussi être académique par les opportunités de publications envisageables.

NB. si la cotutelle est administrativement parfois longue à mettre en oeuvre, une alternative souvent appréciée (tant par les doctorants que par les enseignants chercheurs) est la thèse en codirection qui permet aussi une mobilité sans avoir à surmonter les difficultés liées à la convention de cotutelle.

4) Statut des doctorants par rapport au départ en mobilité.

La mobilité internationale voit de possibles restrictions dans le cadre des contrats financés industriellement dont les CIFRE. Le projet de mobilité dans ces conditions doit être mis en place avec l'industriel finançant les travaux et ce dès l'embauche, voire la définition de la thèse.

5) Les aspects pratiques de la mobilité internationale.

Cette phase de la thèse entraîne un changement de lieu de travail et impacte logiquement la vie personnelle du de la doctorant.e.

Au titre familial elle peut impliquer un éloignement parfois problématique. La durée étant en général comprise entre 3 et 6 mois.

Les conditions d'assurance et de couverture sociale doivent être envisagées bien en amont du départ. La couverture n'équivalant pas forcément à la prise en charge financière sur place. Chaque continent voire pays est un cas particulier de ce point de vue.

Le rôle des services Euraxess et Ulys ont été rappelés à cette occasion, notamment par rapport à des interrogations de doctorants étrangers en cours de demandes de visas. Ces services sont aussi disponibles dans toutes l'Europe et facilitent les mobilités sortantes du point de vue administratif.

6) Les conséquences sur l'organisation de la thèse :

- Impact sur le temps disponible de 3 ans qui ne peut être rallongé (les aides sont des défraiements et non des mois rajoutés). Néanmoins le séjour à l'étranger peut être un accélérateur de l'aboutissement des travaux.
- Facilitation de publication aussi, avec parfois la nécessité d'élargir le sujet pour satisfaire les demandes des partenaires (dont le labo d'accueil), et éviter des limitations liées à la propriété intellectuelle et industrielle.

7) Conclusion.

Enrichissement personnel utile pour toute une vie : meilleure capacité d'adaptation, progrès en langues étrangères etc., compétences de plus en plus demandées par les employeurs, tant dans le secteur privé que dans les institutions publiques (état, Europe, collectivités territoriales etc.)

Généralisation à venir de la période internationale pendant la thèse avec la nécessité de préparation, formation ainsi que le développement de programmes de financement à grande échelle (dont établissements et Idex).

Au niveau Postdoctoral l'existence de l'Intelli'agence (Association Bernard Grégory) est rappelée comme possibilité de trouver un emploi ou post doc à l'international notamment, et donc complémentaires de tous les dispositifs évoqués précédemment.

Cette conclusion en anglais de la table ronde a souligné la forte proportion de doctorants en mobilité entrante au niveau des établissements de l'EDSIS en co-tutelle notamment, qui doit s'équilibrer avec les mobilités sortantes au cœur des discussions de cette journée.

EXPOSITION ET CONCOURS DE POSTERS

Cette exposition de posters a eu lieu tout au long de la journée, avec un temps spécifique à partir de 11h. Elle a pour objectif essentiel de permettre à tous de découvrir la richesse disciplinaire du site de Saint-Etienne. Cette richesse se traduisant par la capacité des laboratoires à monter des projets de recherche transdisciplinaires, réunissant plusieurs laboratoires aux compétences complémentaires, et le plus, souvent en prise directe sur des problématiques socio-économiques actuelles. Ce qui signifie que la coopération entre recherche, monde socio-économique et collectivités territoriales se révélera à cette occasion à travers un nombre important de travaux présentés.

Un concours de posters était organisé à cette occasion et douze ont été primés par les établissements de l'ED : UJM, Mines Saint-Etienne et ECL - ENISE. Comme l'année précédente, la dotation totale de 1500 € sera répartie entre les nominés, en distinguant plus particulièrement le 1^{er} et le 2^{ème} prix. Un poster a aussi été primé par l'Association Stéphanoise des jeunes Chercheurs (ASEC, d'un montant de 100 €). Une présentation des douze posters finalistes nominés a été donnée en séance plénière. Une recommandation de participer au concours « ma thèse en 180 secondes » leur sera envoyée pour l'édition 2019.

Le concours de la journée de la recherche a récompensé cette année :

- 1^{er} Prix : Mr Alan Durif
- 2^{ème} Prix : Mr Clément Boulard
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mme Kelly Tran
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mme Ilhmen Chaferddine
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mme Angèle Merlet
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mr Mathieu De Langlard
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mr Wissam Farhat
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mme Eva Michaud
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mr Yabo Jia
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mr Mohammed Skiredj
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mme Michella AL Najjar
- 3^{ème} Prix ex-aequo : Mr Andres Felipe Lopez Lopera

REMERCIEMENTS

L'École Doctorale souhaite remercier les établissements et leurs personnels, en particulier Mines Saint-Etienne qui a accueilli cette journée, pour leur aide dans la préparation, l'organisation et leur contribution aux prix de posters. Elle souhaite également dire combien elle a apprécié la participation enthousiaste des doctorants, qui se sont impliqués dans l'organisation et son renouvellement. Elle remercie également l'ASEC pour sa participation à la reconnaissance de l'excellence scientifique. Il est clair enfin que les travaux réalisés dans les laboratoires des établissements et, plus généralement, la qualité de la formation doctorale, doivent beaucoup au soutien des agences nationales comme l'ANR, des entreprises partenaires des thèses, des collectivités territoriales et tout particulièrement au Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Conseil Général / départemental de la Loire et Saint-Etienne Métropole auxquels l'École Doctorale est reconnaissante.

École doctorale Sciences Ingénierie Santé

Pr Jean-Jacques Rousseau (rousseau@univ-st-etienne.fr)

Pr Christophe DESRAYAUD (cdesray@emse.fr)